

Justificatif de Parution

N° d'annonce: LPR-411438800

Nous soussignés, Le Progrès SAS représenté par EBRA MEDIAS BOURGOGNE RHONE-ALPES, représenté par sa Responsable des Annonces Légales et Judiciaires, Laëtitia CAPOCCITTI, déclarons avoir publié le texte intégral d'annonce légale ci-dessous :

Date de mise en ligne : 27/04/2024

Support de parution : Le Progrès

Département de parution : Rhône, Ain

 **PRÉFÈTE
DU RHÔNE**
*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction départementale de la
protection des populations**

**AVIS DE CONSULTATION DU
PUBLIC**

**Installation classée pour la protection de
l'environnement soumise à enregistrement**

Commune de MONTANAY

Une consultation du public d'une durée de quatre semaines, du 21 mai 2024 au 18 juin 2024 inclus, est ouverte sur la demande d'enregistrement présentée par la société SAS MAISON MONTVERT, en vue d'exploiter une unité de méthanisation située Chemin des Brettets à MONTANAY (activités visées par la rubrique n° 2781-2-b) de la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement). Toute personne intéressée peut prendre connaissance du dossier :

* à la mairie de MONTANAY aux jours et heures d'ouverture au public suivants :
lundi, mardi, jeudi et vendredi : 8h30 à 12h00 et 14h00 à 17h00
mercredi de 8h30 à 12h00
samedi 9h00 à 11h45 (fermé le dernier samedi du mois et pendant les vacances scolaires)
* et sur le site des services de l'État dans le Rhône à l'adresse suivante : www.rhone.gouv.fr (rubrique Actions de l'Etat/Environnement-developpement-durable-risques-naturels-et-technologiques/Installations-classees-pour-la-protection-de-l-environnement/Consultation-du-public-procedure-enregistrement)

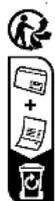
Pendant la durée de la consultation, le public pourra formuler ses observations sur le registre ouvert à cet effet à la mairie de MONTANAY. Elles pourront également être adressées par courrier postal à la direction départementale de la protection des populations (service protection de l'environnement - 245, rue Garibaldi 69422 LYON Cedex 03) ou par courrier électronique (avec en objet : CP_MAIISON_MONTVERT) à l'adresse suivante : cdpp-environnement-enquetes@rhone.gouv.fr

La préfète du Rhône est l'autorité compétente pour statuer sur la demande d'enregistrement. A l'issue de la procédure, l'installation pourra faire l'objet d'un arrêté préfectoral d'enregistrement, éventuellement assorti de prescriptions particulières complétant ou renforçant les prescriptions générales applicables à l'installation ou d'un arrêté préfectoral de refus.

**La directrice départementale
Valérie LEBOURG**

411438800

Lien de l'annonce : <https://www.eurolegales.com/Annonce/Information/Rhone/FLEURIEU-SUR-SAONE/Le-Progres/CONSULTATION-DEMANDE-UNITE-METHANISATION-MONTANAY.html>



Laëtitia CAPOCCITTI

Responsable des Annonces Légales et
Judiciaires chez Le Progrès

EBRA MEDIAS
BOURGOGNE RHÔNE-ALPES
4 Rue Paul Monrochet
69286 LYON CEDEX 02
Capital 150.000€
R.C.S. LYON 338 700 420

